



## ENGAGEONS NOUS ENSEMBLE POUR L'AVENIR DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE !



Le 2 avril 2015, la Communauté de Communes du Val de l'Indre (CCVI) et le Pays Indre et Cher se sont lancés dans la grande aventure du développement durable, en s'engageant officiellement dans l'élaboration d'un *Agenda 21* commun. Tous les habitants et acteurs socio-économiques sont invités à participer à son élaboration !



### UN SITE INTERNET POUR QUE CHACUN PUISSE CONTRIBUER A LA DEMARCHE

Le développement durable, c'est « *Toi, plus moi, plus eux, plus tous ceux qui le veulent...* » pour paraphraser une certaine chanson ! Car tout le monde a des connaissances, des compétences, des idées, et tout simplement du sens pratique, et peut contribuer à construire un projet intelligent et partagé par tous !

Un site internet dédié à l'Agenda 21 est créé afin que tous les habitants, associations, acteurs économiques, élus et agents des communes de la communauté de communes puissent s'exprimer et échanger leurs idées sur ce qui doit être préservé ou amélioré.

**Aidez-nous à déceler nos richesses, nos atouts ... tout ce sur quoi la Communauté de communes et le Pays pourront s'appuyer pour faire naître et grandir cet Agenda 21 !**

### DONNEZ VOTRE AVIS !



Rendez-vous sur <http://ccvi-agenda21.fr>

ou cliquez sur le bouton disponible depuis le site de votre commune et celui de la CCVI (<http://www.ccvi.fr>)

